

À VOS AGENDAS

Festival «Les Yvelines font leur cinéma»
Vendredi 21 août

Journée des associations
Samedi 5 septembre

Jardins partagés
Samedi 19 septembre

Randonnée VTT
Dimanche 20 septembre

Journées du patrimoine
Samedi 19 et
Dimanche 20 septembre

Nettoyage du rû
Samedi 26 septembre

LE MOT DU MAIRE

Oinvilleises, Oinvilleois,

Pour cette première édition « d'après élections » de notre bulletin municipal, mon premier devoir est de m'adresser à vous afin de vous remercier de votre soutien, de vos encouragements et de votre confiance, exprimés par le renouvellement de notre mandat.

Ces remerciements vont aussi à ceux de nos conseillers municipaux et adjoints qui m'ont épaulé pendant mes trois premiers mandats.

La nouvelle équipe municipale, maintenant en place, s'inscrit pleinement dans l'action menée depuis plus de 14 ans et poursuivra la gestion de notre commune sur les bases du programme proposé durant la campagne.

En votre nom je lui souhaite la bienvenue !

Depuis le début de la période très anxiogène que nous traversons, la mairie s'assure qu'aucune personne âgée, vivant dans la commune, n'est isolée et sans soutien de proches, de manière à lui venir en aide.

Les enfants sont de retour à l'école, pour une courte période avant les vacances, mais la reprise s'est accompagnée de toutes les précautions sanitaires nécessaires, en coordination avec l'équipe enseignante.

La bibliothèque reprend son activité normale dans ses locaux, après avoir assuré une continuité durant tout le confinement grâce à la livraison de livres à domicile.

Bravo aux courageuses bibliothécaires !

A tous ceux qui quitteront Oinville cet été comme à ceux qui ne bougeront pas, je souhaite d'excellentes vacances et je me dois de rappeler que nous devons rester conscients que le risque Covid19 n'est absolument pas écarté et que les « gestes barrières » doivent être impérativement maintenus.

Bon courage à tous.

Votre Maire, Stéphane JEANNE

Nb : Des individus sans scrupule dévalisent le cimetière : vols de vases et fleurs.

Nous dénonçons ces comportements inadmissibles.

MAISON MÉDICALE

- Dr Ayoub et Rebois
01 34 75 10 08
- Cabinet dentaire
01 34 75 30 56
- Cabinet d'infirmières
01 34 75 10 17
- Kinésithérapeute
01 34 75 30 82
- Ergothérapeute
06 18 75 86 56
- Ostéopathe
01 34 74 94 71
- Pédicure podologue
01 34 75 44 50
- Psychologue
06 61 81 22 16

PHARMACIE

01 34 75 47 98

ASCO 01 34 75 56 90

ACEMI 06 70 53 73 44

FERMETURES CONGES ETE

Boucherie : du 2 août au 24 août

Boulangerie : du 27 juillet au 24 août

Coiffeur : du 2 août au 24 août

Restaurant Le Montcient : du 9 août au 24 août

NORDEN : ouvert tout l'été

Pharmacie : du 10 août au 29 août horaires spéciaux :

Fermeture à 19h - Journée continue le samedi de 9h à 17h



Mairie ouverte sur rendez vous jusqu'au 1er septembre

Secrétariat joignable par téléphone au 01 34 75 49 00

Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

Résumé des principales délibérations du Conseil municipal

(Compte-rendu complet sur le site www.oinville-sur-montcient.fr)

Séance du 27 MAI 2020

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur JEANNE Stéphane, Maire sortant, qui a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections du 15 mars 2020 et a déclaré installer dans leurs fonctions de conseillers municipaux :

Stéphane JEANNE, Philippe MAURICE, Catherine MOREAU, Didier GAULARD, Patricia JARQUE, Corinne FRANCISCO, Jean-Philippe LEFEVRE, Ouardya LEBOEUF, Gilles GENAIN, Viriginie RISO, Paul HEBRARD, Laetitia BIANCHI, Jean-Pierre SCHMITT, David SAQUET, Agnès LA NOË.
Paul HEBRARD, doyen d'âge, a pris ensuite la présidence.

ELECTION DU MAIRE

Le Président procède à l'appel à candidatures à la fonction de Maire :

- Monsieur Stéphane JEANNE de la liste « Ensemble bien vivre à Oinville » déclare être candidat,
- Monsieur David SAQUET de la liste « Oinville à venir » déclare être candidat.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Monsieur Stéphane JEANNE a obtenu 13 voix.
Monsieur David SAQUET a obtenu 2 voix.
Monsieur Stéphane JEANNE a été proclamé Maire et immédiatement installé.
Monsieur le Maire ainsi nommé reprend la présidence.

DIVERS - Participation de la commune pour les cartes Imagin'R des lignes 17 et 18

Après délibération, le Conseil Municipal décide la même subvention qu'en 2019 :

- 45 € par carte sur les cartes imagin'R pour les collégiens
- 90 € par carte sur les cartes imagin'R pour les lycéens.

Une convention doit être passée entre la société COMBUS et la commune.

CHOIX DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur le Maire propose de créer 4 postes d'adjoints. Le Conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité, d'approuver la création de 4 postes d'adjoints au maire parmi les membres du Conseil municipal.

ELECTION DES ADJOINTS

Après appel à candidature, Stéphane JEANNE indique que seule la liste « Ensemble Bien vivre à Oinville » avec pour tête de liste Philippe MAURICE propose une liste de 4 Adjoints au maire :

- 1er adjoint : Philippe MAURICE
(Travaux / Environnement)
- 2ème adjoint : Catherine MOREAU
(Vie sociale et scolaire)
- 3ème adjoint : Didier GAULARD
(Finances / Sécurité / Ressources Humaines)
- 4ème adjoint : Patricia JARQUE
(Communication / Urbanisme)

Il a été ensuite procédé à l'élection des adjoints au Maire, dont les résultats sont les suivants :

- Suffrages exprimés : 15
 - Liste « Ensemble bien vivre à Oinville » : 15 voix
- Stéphane JEANNE déclare les adjoints au maire installés dans leur fonction



Séance du 17 juin 2020

VOTE DU TAUX DES TAXES

Le Conseil municipal décide à l'unanimité, de maintenir les taux identiques à ceux de l'année 2019. Les taux sont les suivants :

- Taxe foncière (bâti) : 11.10 %
- Taxe foncière (non bâti) : 36.64 %

AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Excédent de fonctionnement de 226 432,36 € reconduit sur le budget fonctionnement 2020
Excédent d'investissement de 31 284,21 € automatiquement reporté sur le budget d'investissement 2020
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 13 voix pour et 2 abstentions (David SAQUET et Agnès LA NOË) approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2019.

BUDGET PRIMITIF 2020

Après délibération, le Conseil municipal, par 13 voix pour et 2 abstentions (David SAQUET et Agnès LA NOË) vote le budget primitif 2020, qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses :

- 817 933€ pour la section fonctionnement
- 667 083 € pour la section investissement

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, attribue 25 délégations à Monsieur le Maire pendant la durée de son mandat.

**INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES
ADJOINTS**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide du montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints, dans la limite de l'enveloppe indemnitaire globale (indice brut mensuel de référence 3889.40 €)

	taux appliqués	Montants bruts
Maire	51.60 %	2006.93 €
Adjoints	12%	466.72 €

- afin de préserver le caractère architectural ancien en harmonie avec l'existant ainsi que le caractère naturel des fonds de jardin qui participent à l'identité paysagère du centre village et au maintien des équilibres biologiques, favorisant la biodiversité au cœur du village,
- de règlementer le stationnement dont le développement anarchique nuit gravement à la qualité paysagère du village, donc de ne pas laisser effectuer de divisions du bâti sans espace de stationnement adapté.

**SOUMISSION D'INSTITUTION DE PERMIS DE
DEMOLIR & DIVISIONS FONCIERES**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité,

- de soumettre les divisions volontaires, en propriété et en jouissance, d'une propriété foncière, par ventes ou locations simultanées ou successives qui ne sont pas soumises à permis d'aménager, à une procédure de déclaration préalable à compter du 17/06/20 sur la totalité des zones urbaines :

**DELIBERATION INSTAURANT LE PERMIS
DE DEMOLIR SUR LE TERRITOIRE
COMMUNAL**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, décide que :

- les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction située sur le territoire communal doivent être précédés d'un permis de démolir.
- sont toutefois dispensées de permis de démolir les démolitions visées à l'article R. 421-29 du code de l'urbanisme.

DESIGNATION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil municipal élit à l'unanimité les membres des commissions communales ci-dessous.
Le Maire est Président de droit de toutes les commissions

ACTION SOCIALE	Patricia JARQUE, Laetitia BIANCHI, Ouardya LEBOEUF, Virginie RISO
AFFAIRES SCOLAIRES	Catherine MOREAU, Virginie RISO
ATTRIBUTIONS LOGEMENTS	Didier GAULARD, Corinne FRANCISCO, Ouardya LEBOEUF
COMMUNICATION	Patricia JARQUE, Corinne FRANCISCO, Paul HEBRARD, Virginie RISO Jean-Pierre SCHMITT
ENVIRONNEMENT	Philippe MAURICE, Gilles GENAIN, Paul HEBRARD, Agnès LA NOË, Ouardya LEBOEUF, Jean-Philippe LEFEVRE, Catherine MOREAU
TRAVAUX	Philippe MAURICE, Conseil Municipal
URBANISME	Patricia JARQUE - Conseil Municipal
VIE & AFFAIRES SOCIALES	Catherine MOREAU
APPEL D'OFFRES	Philippe MAURICE, Didier GAULARD, Agnès LA NOË - Titulaires Gilles GENAIN, Jean-Pierre SCHMITT, David SAQUET - Suppléants

DESIGNATION DES DELEGUES AUX SYNDICATS

Le Conseil municipal élit à l'unanimité, ses représentants au sein des syndicats

ALDS (<i>Association Locale de Développement Sanitaire</i>)	Corinne FRANCISCO - Titulaire Ouardya LEBOEUF - Suppléante
CLECT (<i>Commission Locale d'Evaluation des Charges</i>)	Didier GAULARD - Titulaire Stéphane JEANNE - Suppléant
Etablissement pour handicapés du Val de Seine	Corinne FRANCISCO, Jean-Philippe LEFEVRE - Titulaires Paul HEBRARD, Laetitia BIANCHI - Suppléants
Parc Naturel régional du Vexin Français	Paul HEBRARD - Titulaire Philippe MAURICE - Suppléant
SEY (<i>Syndicat Electricité des Yvelines</i>)	Gilles GENAIN - Titulaire Stéphane JEANNE - Suppléant
SICOREM (<i>Syndicat des Collèges de la Région de Meulan</i>)	Jean-Philippe LEFEVRE - Titulaire Virginie RISO - Suppléante
SMIGERMA (<i>Syndicat Mixte Intercommunal de gestion des Eaux de Ruissellement de la Montcient et affluents</i>)	Philippe MAURICE - Titulaire Paul HEBRARD - Suppléant
DEFENSE & SECURITE	Didier GAULARD - Titulaire David SAQUET - Suppléant
CNAS (<i>Comité national d'Action Sociale</i>)	Ouardya LEBOEUF - Représentante des élus Catherine MAURICE - Représentante personnel communal



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque a dû fermer ses portes au public le 18 mars, en raison de l'épidémie de Covid.

Pendant la période de confinement, les bénévoles ont mis en place un dispositif de prêt de livres à domicile. Les adhérent.e.s et, plus particulièrement les personnes âgées, ont pu ainsi accéder sans risque aux collections de la bibliothèque, tout en gardant un lien avec l'extérieur.

Depuis le Samedi 4 Juillet, les bénévoles peuvent à nouveau accéder à la bibliothèque qui rouvre ses portes de 10h à 12h30 et ce, pour tous les samedis de la période estivale (à l'exception du Samedi 15 Août).

Quelques précautions particulières à prendre, toutefois. Il faudra, avant d'accéder aux collections :

- Porter un masque, sauf pour les enfants de moins de 11 ans
- Déposer les livres à rendre dans une caisse à l'entrée de la bibliothèque
- Se passer les mains au gel hydroalcoolique, mis à disposition
- Ne pas rester dans le local après avoir emprunté ses livres.

A partir du mois de Septembre, la bibliothèque ouvrira ses portes également le mercredi, de 14h à 17h30.

Toutes les animations (café littéraire, bébés lecteurs et accueil de classes) ne reprendront que lorsque l'épidémie sera enrayée.

Les bénévoles espèrent retrouver très vite leur public et se feront une joie d'accueillir de nouveaux adhérents.

D'ici là, nous vous souhaitons de passer d'excellentes vacances et n'oubliez pas de glisser un livre ou deux dans votre valise!

Rappel : Le prêt est gratuit pour tous les Oinillois.

Nous contacter : bibliotheque.oinville@orange.fr

Notre catalogue en ligne : <http://mabib.fr/oinv>

ACEMI LA RENTREE !

Après les conditions sanitaires difficiles qui ont contraint l'ACEMI à suspendre ses cours, nous annonçons à tous avec joie la reprise en septembre : nous serons présents aux forums des associations de Oinville, Mézy et Juziers afin de vous y accueillir !

Les cours de musique, danse et gymnastique continueront comme d'habitude !

Les cotisations des familles seront adaptées à la situation de chacun et nous serons à l'écoute pour répondre au mieux à chaque cas particulier.

Merci de votre fidélité et à la rentrée !

JOURNEES DU PATRIMOINE

L'église Saint-Séverin sera ouverte de 15 h à 18 h le dimanche 20 septembre. Accueil par des bénévoles. Visite libre.

ASCO

L'ASCO termine une saison, très perturbée par la crise sanitaire. Dès le 16 mars, la municipalité a pris un arrêté pour fermer les salles et interdire tout rassemblement de personnes. De fait, nos activités ont toutes été suspendues. Afin de ne pas pénaliser nos animateurs rémunérés, le bureau de l'ASCO a décidé de continuer à leur verser leurs salaires.

Grâce au télétravail, ils ont pu, avec leur propre matériel, créer des vidéos et les diffuser. Le contact a été gardé avec nos adhérents, moment précieux en cette période de confinement.

Ainsi nos profs de gym et de Pilates ont pu maintenir en forme leurs adhérents.

Notre prof d'anglais a mis en place des contacts téléphoniques individuels, et notre animateur de randonnée a créé un concours avec photos / questions permettant de voyager de chez soi, de se cultiver et de découvrir de merveilleux paysages dans des pays lointains mais aussi de notre belle région, souvent méconnue.

L'assouplissement des règles sanitaires a permis depuis le 11 Mai, le retour des activités en extérieur. Gym, théâtre et anglais ont ainsi redémarré dans les parcs de la Coulée Verte et de la mairie, les randonnées ont repris depuis le parking de la mairie.

Tarot, patchwork et scrabble n'ont en revanche pas pu reprendre pour des raisons sanitaires évidentes.

Malgré toutes ces perturbations, l'ASCO a tenté de maintenir des animations.

Notre bilan est plutôt positif : beaucoup d'enthousiasme de la part de nos animateurs, et de bons retours de nos adhérents.

Rendez-vous au Forum des Associations le 5 Septembre à partir de 9h.

Les activités existantes seront reconduites.

Nous avons la chance d'accueillir la section Yoga, avec 3 animateurs aux spécialités différentes.

Les représentations de la section Théâtre débiteront le 3 Octobre.

Bonnes vacances à tous !



FESTIVAL «Les Yvelines font leur cinéma»
Rendez-vous le vendredi 21 août à 21H, dans le parc de la mairie pour la projection du film «LE LIVRE DE LA JUNGLE»

CORONAVIRUS – Gestion de la crise sanitaire

- 200 masques offerts par la Région, distribués aux personnes de plus de 80 ans, au personnel communal et à l'école
 - 300 masques offerts par la Communauté Urbaine GPSEO et distribués aux personnes de plus de 70 ans
 - 400 masques offerts par Mr VU, résidant Rue de Bachambre, distribués aux commerçants, artisans et enseignants
 - 2 200 masques, soit 2 par personne, offerts par le Conseil Départemental à tous les habitants de Oinville
 - 5 litres de gel hydroalcoolique pédiatrique offert par Mme MARTINEZ, résidant rue de la Nourrée et donnés à l'école
 - 9 litres de gel hydroalcoolique offert par Mr LARCHER, résidant rue du Vexin et donnés à l'école, en mairie et à certains commerçants
 - Gel hydroalcoolique offert par Mr GRENOT, notre pharmacien
 - 25 litres de désinfectant offert par Mr LEFEUR, résidant rue du Vexin pour désinfection de l'école
 - 100 visières offertes par Mr GANCARZ, demeurant route du Vexin, distribuées aux commerçants, artisans et entreprises travaillant sur la commune.
- Nous remercions nos donateurs pour leur générosité. Un grand merci également à tous ceux qui ont donné de leur temps pour assurer la distribution auprès de nos habitants, commerçants et artisans.



TRAVAUX DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE DES ORMETEAUX

Après des mois de travaux, le chantier est quasiment terminé. Fin juillet devrait voir la fin de l'ensemble des travaux, à la fois pour la mairie et la salle des Ormeteaux. Il reste l'aménagement extérieur de ces deux bâtiments.



ECOLE

Notre école a rouvert le 11 juin avec un protocole sanitaire très strict :

- Rentrée et sortie de nos petits écoliers par petits groupes
- Récréation des CE1/CE2 et CM1/CM2 en décalé
- Port du masque par les enseignantes et tout le personnel périscolaire
- Désinfection régulière des locaux, mobilier et matériel scolaire
- Application des gestes barrière : lavage des mains, distanciation physique entre les élèves

Les enfants auront terminé l'année scolaire avec un assouplissement des règles sanitaires le 22 juin et retrouvé le chemin de la cantine. Deux semaines de bonheur partagé à l'école avant les grandes vacances.



TIQUES, Attention !

Recrudescence de tiques dans notre région !
Soyez vigilants pour vous-même, vos enfants et vos animaux domestiques

CANICULE

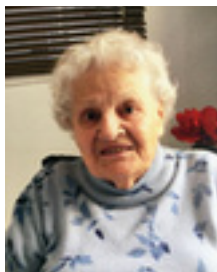
En cas de canicule les personnes âgées ou handicapées vivant seules, peuvent demander une visite d'élu.
Appeler le 01 34 75 49 00 pour les personnes intéressées.

IMPOTS: un remboursement à cause de la crise ? ATTENTION, c'est une arnaque

Vous avez peut-être reçu un mail des impôts vous annonçant un remboursement en guise de dédommagement suite au confinement ? Il s'agit en fait d'une tentative de phishing (hameçonnage) Soyez extrêmement prudents et sachez que la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) ne demande jamais de coordonnées bancaires ou d'informations personnelles par courriel ou téléphone.
Dans votre intérêt, ne répondez pas à ces sollicitations.

NOUVEAU DISPOSITIF EN FAVEUR DES COLLEGIENS & FAMILLES

Notre département engage la mise en place d'une carte collégien multiservices sur le modèle Pass + Cette carte offre dès le 15 juin 2020 :
- Aide financière annuelle de 100 € pour les collégiens boursiers et 80 € pour les autres, utilisable pour payer des activités culturelles et sportives
- Offre de bons plans culturels et sportifs sous forme de réductions et invitations
Les collégiens peuvent demander le Pass+ en s'inscrivant tout au long de l'année, sur le site **www.passplus.fr**



ANNIVERSAIRE

Le 28 février,
Madame Gilberte VISAGE a soufflé 100 bougies.
Nous lui souhaitons un bon anniversaire

ETAT CIVIL

Décès

Arlette MALHORTY le 3 juin

Naissances

Milow GONZALEZ-CARRIER le 17 avril
Nathael MANIERE le 19 avril
Gabyn PORRAS le 30 mai

TRIBUNE LIBRE



Oinville A venir

Oinvilleaises, Oinvilleois,
Nous tenions à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors des Elections Municipales du 15 mars 2020. En effet, vous étiez presque un tiers des votants à soutenir « Oinville A venir », nous donnant la possibilité d'être élus au Conseil Municipal avec deux sièges et ainsi, de faire entendre une voix différente de celle de la majorité. Depuis l'installation du Conseil Municipal le 27 mai dernier, nous avons participé à deux réunions préparatoires du budget. Nous avons pu débattre et échanger. Certaines de nos questions ont obtenu une réponse. Nous sommes convaincus que la suite de nos échanges permettra sans doute d'apporter les éclaircissements demandés sur certains points. Nous siégeons également dans plusieurs commissions (Commission d'Appel d'Offre, Urbanisme, Environnement et Défense,...). « Oinville A venir » est certes l'opposition, mais affiche l'envie de travailler en équipe, avec l'unique but : servir l'intérêt général des habitants de notre village. Nous serons vigilants et nous restons bien évidemment à votre écoute.

David SAQUET- Agnès LA NOË

**ENSEMBLE BIEN VIVRE A OINVILLE
(liste majorité municipale)**

Nos remerciements aux Oinvilleois et Oinvilleois qui nous ont témoigné leur confiance lors des dernières élections en Mars 2020.
Treize conseillers municipaux de notre liste ont ainsi été élus.
Nous adressons également nos remerciements aux anciens élus qui ont assuré la transition pendant plus de deux mois, période turbulente en cette fin de mandat très particulière.
La nouvelle équipe s'est donc installée depuis le 27 Mai et chacun a pris ses fonctions.
Nous avons commencé à travailler sur le budget 2020 et avons organisé deux conseils municipaux. Le premier a permis l'élection de notre maire Stéphane JEANNE et de ses 4 adjoints.
Au cours du second, nous avons désigné nos représentants au sein des syndicats et commissions communales.
Tout le détail dans ce bulletin.
En route pour six années dédiées au service de Oinville et au bien-être de ses habitants.